

CONFÉRENCE DE PRESSE DU 6 SEPTEMBRE 2019

Pierre-Yves Maillard, président de l'USS

Des hausses de salaire pour relancer le pouvoir d'achat

La Conférence de presse de l'USS sur les revendications salariales est sans doute une forme de tradition. Dans ce monde bouleversé, il est bon que certaines choses dans notre société ne changent pas.

Le contexte dans lequel nous nous exprimons cette année, lui, est en profonde mutation. De partout bruissent les rumeurs de crise et de récession. Comme Daniel Lampart le montrera, ces rumeurs sont pour notre pays en grande partie exagérées, avec un risque qu'elles deviennent des prophéties auto-réalisatrices. Pourtant, l'angoisse qui transpire dans les pages financières et économiques des grands journaux est sans doute réelle. Elle peut se résumer en un problème de fond : l'économie des grands pays industrialisés s'est relevée après la crise de 2008 essentiellement par la politique accommodante des banques centrales, c'est-à-dire par l'endettement à bon marché. Or, ce moyen nécessaire de relance de l'économie touche à ses limites. Cette limite a déjà été poussée jusqu'en dessous du plancher, avec des taux négatifs. Dès lors, si une nouvelle crise survient, que restera-t-il comme levier d'action ? Si les multiples bulles spéculatives qui sont au moins aussi grosses aujourd'hui qu'avant la crise de 2008 explosent, que pourront faire les banques centrales ?

L'une des solutions envisagées, c'est de distribuer directement de l'argent à la population. D'abord jugée incongrue, cette idée sous diverses variantes est de plus en plus développée dans des cercles pour le moins inattendus. Mais nous tenons à rappeler l'existence d'outils classiques qui ont déjà fait leur preuve pour relancer l'activité : la hausse des salaires et le développement de la protection sociale.

Dans un pays qui a connu ces deux dernières années une croissance économique forte, des marges bénéficiaires élevées pour les entreprises, un chômage modéré, des comptes publics nettement excédentaires et des salaires réels en régression, il existe des marges de manœuvre pour augmenter les salaires. Vania Alleva et Daniel Münger décriront la situation et les revendications dans les principales branches des secteurs publics et privés. Pour ma part, j'insisterai sur deux points.

D'abord, je veux souligner l'importance des conventions collectives de travail et des instruments du partenariat social pour piloter cet instrument d'économie nationale qu'est la question des salaires. Si tout le monde reconnaît que le seul moyen de relancer durablement l'économie, c'est de redistribuer du pouvoir d'achat à la population, il faut des instruments de négociation collective à grande échelle pour le réaliser. Aucune entreprise isolée, même la plus grande, ne va prendre

individuellement à sa charge une telle responsabilité macroéconomique. Seules des branches organisées peuvent le faire. C'est pourquoi, il faut défendre et développer les instruments du partenariat social, les mesures d'accompagnement à la libre circulation et la régulation de la politique salariale. Notre combat sur ce thème sera déterminé, à l'égard de l'Union européenne (UE) autant qu'à l'égard de l'UDC qui par son initiative contre les bilatérales vise en fait ce dispositif de régulation des salaires que nous avons bâti et qui a fait ses preuves, même s'il est encore nettement insuffisant.

La seconde remarque tient à la situation des femmes sur le marché du travail. Le 14 juin 2019, notre pays a vécu un événement de portée historique. La foule de femmes et d'hommes solidaires qui s'est mobilisée ce jour-là est telle que personne n'est véritablement parvenu à la chiffrer. Le consensus s'est établi à un demi-million de personnes, mais la réalité est sans doute bien au-delà. Quoi qu'il en soit, c'est le plus important mouvement social en Suisse depuis la grève générale de 1918. Ce jour indique un changement d'époque et doit ouvrir le champ à l'action concrète de longue durée à tous les niveaux, dans la vie quotidienne, dans les contrats collectifs comme au plan législatif. De nombreux chantiers sont ouverts par les organisations qui ont soutenu cette mobilisation. Les organisations syndicales essaieront dans les prochaines négociations salariales d'obtenir des avancées spécifiques pour les femmes.

J'aimerais citer un secteur d'activité très féminin où les choses doivent bouger, avec l'appui des pouvoirs publics : c'est celui des soins. Dans ce domaine, les revenus des infirmières et des aides aux soins sont insuffisants en regard de la pénibilité de ce travail et du besoin de renforcer son attractivité pour l'avenir. Et puisqu'il faut maîtriser l'évolution de la facture des coûts de la santé, des rééquilibres avec les revenus des médecins spécialistes sont nécessaires. L'État dispose des moyens de provoquer cette évolution. Il peut intervenir au niveau fédéral sur les structures tarifaires médicales. Il l'a fait en 2018 avec succès. Et il peut au niveau cantonal imposer des barèmes salariaux dans le domaine des soins à domicile, des EMS et des hôpitaux subventionnés. Le besoin croissant de forces de travail qualifiée dans ce domaine est avéré. C'est l'un des aspects cruciaux du choc démographique lié à la personne âgée qui nous attend. Il faut agir maintenant.

En attendant une hypothétique opération de distribution de masse monétaire par hélicoptère, selon l'image suggérée par certains anciens banquiers centraux imaginatifs, l'USS demande donc aux branches et entreprises suisses avec lesquels elle est en négociation ainsi qu'aux autres de prendre la mesure des risques macroéconomiques qui augmentent, de consentir à des hausses générales de salaires de 2 % au moins et de faire des efforts supplémentaires pour les femmes.